

**RAPPORT
ANNUEL
2017|2018
MUSÉE DES
BEAUX-ARTS
MONTRÉAL**



**ÉTATS FINANCIERS
DU MUSÉE DES
BEAUX-ARTS
DE MONTRÉAL**

ÉTATS FINANCIERS DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

31 MARS 2018

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Musée des beaux-arts de Montréal

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Musée des beaux-arts de Montréal, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

OPINION

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Musée des beaux-arts de Montréal au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte S.E.N.C.R.L. / S.R.L.¹

Le 26 juin 2018

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120628

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 MARS 2018

	Fonds d'administration	Fonds d'immobilisations	Fonds d'acquisitions	Fonds d'avantages sociaux	Total	
					2018	2017
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif						
À court terme						
Encaisse et dépôts à terme	2 274 475	25 663	—	—	2 300 138	3 380 183
Débiteurs	2 091 123	32 487	—	—	2 123 610	1 084 242
Soldes interfonds	(175 480)	(1 007 336)	1 282 816	(100 000)	—	—
Somme à recevoir de la Fondation, sans intérêt ni modalités d'encaissement	3 343 118	—	—	—	3 343 118	2 865 322
Subventions à recevoir	565 983	10 179 461	—	—	10 745 444	5 413 152
Stocks de la Boutique-Librairie	857 745	—	—	—	857 745	910 875
Frais payés d'avance	2 232 341	—	—	—	2 232 341	1 777 187
	11 189 305	9 230 275	1 282 816	(100 000)	21 602 396	15 430 961
Subventions à recevoir	2 190 875	17 104 560	—	—	19 295 435	27 994 792
Placements (note 12)	3 774 137	—	14 223 626	—	17 997 763	18 021 357
Immobilisations (note 4)	—	120 864 999	—	—	120 864 999	123 933 472
	17 154 317	147 199 834	15 506 442	(100 000)	179 760 593	185 380 582
Passif						
À court terme						
Emprunts bancaires (note 5)	3 840 000	4 350 000	—	—	8 190 000	5 025 000
Intérêts courus	15 931	91 348	—	—	107 279	131 774
Créditeurs et charges à payer	3 789 908	21 151	—	—	3 811 059	3 863 549
Produits perçus d'avance	3 578 367	—	—	—	3 578 367	5 334 973
Apports reportés	15 000	—	—	—	15 000	23 357
Avance de la Fondation, sans intérêt ni modalités de remboursement	1 800 075	—	—	—	1 800 075	2 840 201
Tranche à court terme de la dette (note 6)	470 230	10 088 113	—	—	10 558 343	4 803 320
	13 509 511	14 550 612	—	—	28 060 123	22 022 174
Dette (note 6)	2 190 875	14 794 619	—	—	16 985 494	25 847 298
Apports reportés (note 7)	—	91 146 060	7 166 238	—	98 312 298	100 766 758
Obligation au titre des prestations définies – Régime de retraite (note 8)	—	—	—	369 300	369 300	345 100
Obligation au titre des prestations définies – Régime d'avantages postérieurs à l'emploi (note 8)	—	—	—	814 300	814 300	816 000
	15 700 386	120 491 291	7 166 238	1 183 600	144 541 515	149 797 330
Engagements (note 10)						
Actifs nets						
Dotations	1 278 987	—	8 340 204	—	9 619 191	9 592 753
Investis en immobilisations	—	25 397 717	—	—	25 397 717	25 397 717
Affectés d'origine interne	2 512 453	1 310 826	—	—	3 823 279	3 709 752
Réévaluation et autres éléments reconnus afférents aux régimes à prestations définies	—	—	—	1 906 200	1 906 200	2 147 800
Non grevés d'affectation	(2 337 509)	—	—	(3 189 800)	(5 527 309)	(5 264 770)
	1 453 931	26 708 543	8 340 204	(1 283 600)	35 219 078	35 583 252
	17 154 317	147 199 834	15 506 442	(100 000)	179 760 593	185 380 582

Au nom du conseil,



Jacques Parisien
Président
Administrateur



Michel de la Chenelière
Vice-président
Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	Fonds d'administration		Fonds d'immobilisations	Fonds d'acquisitions	Fonds d'avantages sociaux	Total	
	Opérations	Affectations				2018	2017
Produits	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Généraux							
Prix d'entrée et événements spéciaux	6 003 892	—	—	—	—	6 003 892	5 284 842
Boutique-Librairie	2 872 003	—	—	—	—	2 872 003	2 603 858
Dons d'œuvres d'art	—	—	—	14 626 203	—	14 626 203	9 893 219
Dons et commandites (note 11)	2 231 071	—	—	—	—	2 231 071	2 606 876
Dons de la Fondation (note 11)	4 553 327	—	—	—	—	4 553 327	3 374 710
Catalogues d'exposition	403 074	—	—	—	—	403 074	296 200
Souscriptions annuelles	3 891 874	—	—	—	—	3 891 874	3 565 657
Participations aux expositions	1 841 123	—	—	—	—	1 841 123	1 053 233
Placements (note 9)	11 213	185 606	—	—	—	196 819	533 718
Location	368 807	—	—	—	—	368 807	339 542
Divers (note 11)	725 297	—	—	—	—	725 297	1 145 461
	22 901 681	185 606	—	14 626 203	—	37 713 490	30 697 316
Subventions de fonctionnement et pour des projets spécifiques (note 3)	16 242 663	—	—	—	—	16 242 663	16 052 263
Subventions pour des projets d'expansion et d'agrandissement (note 3)	92 856	—	575 467	—	—	668 323	644 413
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations (note 7)	—	—	4 754 941	—	—	4 754 941	4 070 681
Amortissement des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art (note 7)	—	—	—	1 807 090	—	1 807 090	976 142
	39 237 200	185 606	5 330 408	16 433 293	—	61 186 507	52 440 815
Charges							
Expositions temporaires	8 747 013	—	—	—	—	8 747 013	5 306 042
Collection permanente	2 892 949	—	—	—	—	2 892 949	2 510 948
Sécurité et entretien	5 783 354	—	—	—	—	5 783 354	5 418 147
Administration	4 778 410	—	—	—	378 400	5 156 810	6 144 206
Programmes éducatifs	2 517 514	—	—	—	—	2 517 514	1 897 279
Boutique-Librairie	2 612 230	—	—	—	—	2 612 230	2 407 691
Conservation	5 383 235	—	—	146 980	—	5 530 215	5 314 454
Communications	5 746 842	—	—	—	—	5 746 842	5 775 315
Amortissement des immobilisations	—	—	5 094 083	—	—	5 094 083	4 269 870
Acquisitions d'œuvres d'art	—	—	—	1 606 390	—	1 606 390	706 750
Perte à la cession d'immobilisations	—	—	41 702	—	—	41 702	82 942
Amortissement d'œuvres d'art	—	—	—	14 626 203	—	14 626 203	9 893 219
Immeubles locatifs	243 944	—	—	—	—	243 944	270 280
Frais de gestion des placements	—	14 227	—	53 719	—	67 946	105 094
Intérêts – projets	92 856	—	575 467	—	—	668 323	644 413
	38 798 347	14 227	5 711 252	16 433 292	378 400	61 335 518	50 746 650
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges avant les transferts interfonds	438 853	171 379	(380 844)	—	(378 400)	(149 012)	1 694 165
Transferts interfonds							
Contributions du fonds affecté à l'administration aux opérations	188 097	(188 097)	—	—	—	—	—
Contributions du fonds d'administration							
au fonds d'avantages sociaux	(622 500)	—	—	—	622 500	—	—
au fonds d'immobilisations	(810)	—	810	—	—	—	—
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges à la suite des transferts interfonds	3 640	(16 718)	(380 034)	—	244 100	(149 012)	1 694 165
Apports reçus à titre de dotation	—	26 438	—	—	—	26 438	5 000
Variation des réévaluations et des autres éléments reconnus	—	—	—	—	(241 600)	(241 600)	21 600
Actifs nets au début	(2 341 149)	3 781 720	27 088 577	8 340 204	(1 286 100)	35 583 252	33 862 487
Actifs nets à la fin	(2 337 509)	3 791 440	26 708 543	8 340 204	(1 283 600)	35 219 078	35 583 252

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	2018	2017
	5	5
Activités de fonctionnement		
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(149 012)	1 694 165
Ajustements pour:		
Variation de la juste valeur des placements	(80 902)	(427 776)
Amortissement des immobilisations	5 094 083	4 269 870
Perte à la cession d'immobilisations	41 702	82 942
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(4 754 941)	(4 070 681)
Amortissement des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art	(1 807 090)	(976 142)
Obligation au titre des prestations définies	(219 100)	(183 700)
	(1 875 260)	388 678
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	(4 779 193)	1 841 566
	(6 654 453)	2 230 244
Activités d'investissement		
Variation des subventions à recevoir	5 677 006	5 843 668
Variation nette des placements	396 834	462 128
Acquisitions d'immobilisations	(2 089 381)	(7 096 303)
	3 984 459	(790 507)
Activités de financement		
Variation des emprunts bancaires	3 165 000	(17 975 000)
Augmentation de la dette	1 885 043	20 508 304
Remboursement de la dette	(4 991 824)	(6 682 381)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	60 860	3 346 008
Augmentation des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art	1 444 432	1 364 855
Dotations reçues	26 438	5 000
	1 589 949	566 786
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 080 045)	2 006 523
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	3 380 183	1 373 660
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	2 300 138	3 380 183
Opérations sans effet sur la trésorerie		
Subventions à recevoir en lien avec des apports reportés afférents aux immobilisations non encaissés	2 309 941	18 500 000
Acquisitions d'immobilisations impayées en fin d'exercice	21 151	43 220
Apports reportés non encaissés	2 309 941	21 091 526

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Musée des beaux-arts de Montréal (le « Musée ») est un organisme sans but lucratif dont les objectifs sont d'encourager les arts plastiques, de diffuser les connaissances artistiques, d'acquérir, de conserver, de collectionner, de mettre en valeur et d'exposer des œuvres d'art au profit des populations montréalaise, québécoise, canadienne et d'ailleurs. Le Musée est institué en corporation privée en vertu de la *Loi sur le Musée des beaux-arts de Montréal* et est reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

COMPTABILITÉ PAR FONDS

Le Musée utilise la méthode de présentation de l'information financière par fonds, selon laquelle les ressources sont réparties entre les divers fonds suivant leurs activités ou leurs objectifs respectifs, pour la présentation de l'information financière, et il applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports.

I FONDS D'ADMINISTRATION

Le fonds d'administration présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux opérations courantes liées au fonctionnement du Musée.

II FONDS D'IMMOBILISATIONS

Le fonds d'immobilisations présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux immobilisations ainsi que les apports affectés s'y rapportant spécifiquement.

Les apports reportés du fonds d'immobilisations regroupent les subventions ainsi que les dons spécifiquement affectés au financement des immobilisations.

III FONDS D'ACQUISITIONS

Le fonds d'acquisitions présente les éléments d'actif et de passif, les produits et les charges afférents aux acquisitions d'œuvres d'art. Les apports reportés du fonds d'acquisitions regroupent les subventions, les dons et les revenus de placement spécifiquement affectés au financement d'acquisitions d'œuvres d'art qui ne sont pas utilisés à la date de l'état de la situation financière.

IV FONDS D'AVANTAGES SOCIAUX

Le fonds d'avantages sociaux présente les obligations au titre des prestations définies ainsi que les charges relatives aux régimes d'avantages sociaux futurs.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotation sont constatés à titre d'augmentation des actifs nets.

Les revenus de placement affectés sont reportés puis constatés à titre de produits lorsque la charge afférente à l'affectation est réalisée. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits du fonds d'administration.

Les revenus liés à la vente de biens ou à la prestation de services sont comptabilisés lorsque le bien a été transféré à l'acquéreur ou quand le service a été rendu.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où le Musée devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans les revenus de placement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, le Musée comptabilise à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et lorsque la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

SOLDES INTERFONDS

Les soldes interfonds sont constitués d'avances interfonds ne portant pas intérêt et ne comportant pas de modalités de remboursement.

STOCKS DE LA BOUTIQUE-LIBRAIRIE

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Bâtiments	40 ans
Améliorations des bâtiments	20 ans
Mobilier et équipements	5 ans
Infrastructure numérique	3 ans

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Les coûts du régime de retraite à prestations définies et du régime d'avantages postérieurs à l'emploi du Musée sont établis périodiquement par des actuaires indépendants. Le Musée a choisi d'évaluer les obligations au titre des prestations

définies en ayant recours à l'évaluation actuarielle établie aux fins de la capitalisation. Cette évaluation actuarielle périodique est donc fondée sur la méthode de répartition des prestations définies au prorata des services (qui incorpore la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des salariés et d'autres facteurs actuariels). Pour les besoins du calcul du taux de rendement réel des actifs du régime, ces actifs sont évalués à leur juste valeur.

Le Musée utilise la méthode de la constatation immédiate en vertu de laquelle le Musée constate :

- dans l'état de la situation financière, les obligations au titre des prestations définies, diminuées de la juste valeur des actifs des régimes, et ajustées en fonction de toute provision pour moins-value (soit l'actif ou l'obligation au titre des prestations définies);
- dans l'état des résultats, le coût du régime pour l'exercice;
- dans l'état de l'évolution des actifs nets, les réévaluations et autres éléments découlant notamment de la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé selon le taux d'actualisation déterminé, des gains et des pertes actuariels, des services passés, de règlement, de compression et de plafonnement de l'actif au titre des prestations définies.

APPORTS REPORTÉS

Les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel sont engagées les charges connexes.

Les apports reportés présentés dans le fonds d'immobilisations comprennent les fractions non amorties des apports reçus spécifiquement pour assumer le coût des immobilisations afférentes et ils sont amortis au même rythme que ces dernières.

Les apports reportés présentés dans le fonds d'acquisitions comprennent les subventions, les dons et les revenus de placement affectés au financement d'œuvres d'art et qui ne sont pas utilisés à la date de l'état de la situation financière.

ŒUVRES D'ART

La collection permanente du Musée se compose de peintures, de sculptures, de dessins et estampes, de meubles et d'objets d'arts décoratifs. Elle ne figure pas dans les états financiers. Les œuvres d'art reçues à titre de dons sont comptabilisées à leur juste valeur, fondée sur des rapports d'expertise effectués par des tiers, et elles sont entièrement amorties dès leur acquisition.

CONVERSION DES DEVISES

Les transactions effectuées en devises sont converties en dollars canadiens. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis au taux de change d'origine.

Les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains ou les pertes résultant de la conversion sont inclus dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. SUBVENTIONS

	2018	2017
	\$	\$
Subventions de fonctionnement		
Ministère de la Culture et des Communications	14 748 000	14 994 400
Conseil des arts de Montréal	370 000	370 000
	15 118 000	15 364 400
Subventions pour des projets spécifiques		
Ministère de la Culture et des Communications		
Plan culturel numérique	443 322	351 070
Conseil des arts du Canada	390 000	145 000
Terra Foundation for American Art	207 585	—
Ministère du Patrimoine canadien	25 341	124 659
Autres subventions	58 415	67 134
	1 124 663	687 863
	16 242 663	16 052 263
Subventions pour des projets d'expansion et d'agrandissement		
Ministère de la Culture et des Communications	668 323	644 413

4. IMMOBILISATIONS

	2018			2017
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	25 397 717	—	25 397 717	25 397 717
Bâtiments	158 224 124	69 586 085	88 638 039	92 378 606
Améliorations des bâtiments	3 466 828	424 960	3 041 868	2 379 370
Mobilier et équipements	4 500 367	2 023 080	2 477 287	2 767 683
Infrastructure numérique	2 999 410	1 689 322	1 310 088	1 010 096
	194 588 446	73 723 447	120 864 999	123 933 472

5. EMPRUNTS BANCAIRES

Pour ses opérations courantes, le Musée peut contracter un emprunt bancaire en fonction de ses besoins, jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$; le solde inutilisé de cet emprunt en fin d'exercice est de 3 650 000 \$ (5 000 000 \$ inutilisés au 31 mars 2017). Cet emprunt est remboursable sur demande, porte intérêt au taux préférentiel (3,45 % au 31 mars 2018; 2,70 % au 31 mars 2017) et est renouvelable annuellement.

Plusieurs projets subventionnés par le ministère de la Culture et des Communications sont en cours au 31 mars 2018, soit les projets pour le maintien des actifs, le réaménagement des collections et la stratégie culturelle numérique pour un montant total de 4 815 000 \$ (des projets de 4 815 000 \$ au 31 mars 2017) dont le solde inutilisé des emprunts afférents en fin d'exercice est de 2 325 000 \$ (3 940 000 \$ au 31 mars 2017). Ces emprunts font l'objet d'un financement à court terme auprès d'une institution financière et portent intérêt au taux préférentiel (taux d'intérêt effectif de 3,45 % au 31 mars 2018; 2,70 % au 31 mars 2017).

Pour la construction du pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein, le Musée dispose d'une marge de crédit de 5 000 000 \$ (5 000 000 \$ au 31 mars 2017) auprès d'une institution financière, au taux préférentiel (taux d'intérêt effectif de

3,45 % au 31 mars 2018; 2,70 % au 31 mars 2017) dont le solde utilisé est de 4 350 000 \$ en fin d'exercice (4 150 000 \$ utilisés au 31 mars 2017).

6. DETTE

	2018	2017
	\$	\$
Emprunts du ministère des Finances et de Financement-Québec		
Portant intérêt au taux de 4,501 %, échéant en juillet 2020 ^{a) 1)}	161 290	215 054
Portant intérêt au taux de 4,700 %, échéant en décembre 2021 ^{b) 1)}	215 054	268 817
Portant intérêt au taux de 4,864 %, remboursé au cours de l'exercice ^{c) 1)}	—	80 564
Portant intérêt au taux de 2,486 %, échéant en décembre 2018 ^{d) 1)}	5 321 387	6 651 734
Portant intérêt au taux de 2,486 %, échéant en décembre 2018 ^{d) 1)}	2 565 360	3 206 700
Portant intérêt au taux de 2,238 %, remboursé au cours de l'exercice ^{d) 1)}	—	83 752
Portant intérêt au taux de 2,238 %, remboursé au cours de l'exercice ^{d) 1)}	—	83 752
Portant intérêt au taux de 1,868 %, remboursé au cours de l'exercice ^{e) 1)}	—	200 904
Portant intérêt au taux de 2,873 %, échéant en juillet 2022 ^{e) 1)}	1 161 551	1 393 861
Portant intérêt au taux de 2,186 %, échéant en novembre 2025 ^{f) 1)}	402 617	452 944
Portant intérêt au taux de 1,965 %, échéant en mars 2026 ^{g) 1)}	15 299 447	17 211 877
Portant intérêt au taux de 2,572 %, échéant en mars 2027 ^{h) 1)}	720 593	800 659
Portant intérêt au taux de 1,376 %, échéant en août 2021 ^{i) 1)}	401 727	—
Portant intérêt au taux de 2,454 %, échéant en février 2027 ^{j) 1)}	792 652	—
Portant intérêt au taux de 2,425 %, échéant en janvier 2023 ^{k) 1)}	502 159	—
	27 543 837	30 650 618
Tranche à court terme	10 558 343	4 803 320
	16 985 494	25 847 298

Les versements de capital requis et les subventions afférentes pour les prochains exercices sont les suivants :

	Remboursement de la dette	Subventions du gouvernement du Québec
	\$	\$
2019	10 558 343	10 558 343
2020	2 671 597	2 671 597
2021	2 671 597	2 671 597
2022	2 617 834	2 617 834
2023	2 463 638	2 463 638
2024 et suivants	6 560 828	6 560 828
	27 543 837	27 543 837

- En date du 7 octobre 2005, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 806 451 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs immobilisés, phase I.
- En date du 22 février 2007, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 806 452 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs immobilisés, phase II.
- En date du 31 octobre 2007, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 805 639 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs immobilisés, phase III.
- En date du 30 mars 2012, le Musée a contracté quatre emprunts auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire des fonds de financement d'un montant total de 20 723 917 \$. Ces emprunts ont permis de financer la construction du pavillon Claire et Marc Bourgie et de réaménager les collections permanentes du Musée.
- En date du 27 mars 2013, le Musée a contracté deux emprunts auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire des fonds de financement d'un montant total de 3 325 597 \$. Ces emprunts ont permis de financer le programme de maintien des actifs et de réaménager des collections permanentes du Musée.

- f) En date du 8 juin 2016, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 503 271 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs.
- g) En date du 8 septembre 2016, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant total de 19 124 308 \$. Cet emprunt a permis de financer la construction du pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein et le programme de maintien des actifs.
- h) En date du 30 janvier 2017, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 880 725 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de la stratégie culturelle numérique du Musée, phase I.
- i) En date du 31 mai 2017, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 502 159 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de maintien des actifs.
- j) En date du 30 novembre 2017, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 880 725 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de la stratégie culturelle numérique du Musée, phase II.
- k) En date du 29 mars 2018, le Musée a contracté un emprunt auprès de Financement-Québec en sa qualité de gestionnaire du fonds de financement d'un montant de 502 159 \$. Cet emprunt a permis de financer le programme de soutien aux collections.
- l) En contrepartie de l'emprunt, le ministère de la Culture et des Communications s'est engagé à verser une subvention permettant au Musée de rembourser le capital et les intérêts selon les échéances prévues. La subvention de capital a été enregistrée à titre de subvention à recevoir.

7. APPORTS REPORTÉS

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations pour l'exercice sont les suivantes :

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début	93 530 200	73 163 347
Apports reçus durant l'exercice	2 370 801	24 437 534
Amortissement de l'exercice	(4 754 941)	(4 070 681)
Solde à la fin	91 146 060	93 530 200

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux acquisitions d'œuvres d'art sont les suivantes :

	2018	2017
	\$	\$
Solde au début	7 236 558	5 204 437
Montants reçus au cours de l'exercice		
Dons et commandites	25 019	29 937
Dons de la Fondation	1 000 553	977 761
Revenus de placement	711 198	2 000 565
Amortissement de l'exercice	(1 807 090)	(976 142)
Solde à la fin	7 166 238	7 236 558

8. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

RÉGIME DE RETRAITE

Le Musée a établi un régime de retraite à prestations définies qui est destiné à ses employés non syndiqués. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. La direction a décidé qu'il n'y aura plus de nouveaux bénéficiaires de ce régime à compter du 1^{er} juin 2008. Depuis cette date, les nouveaux employés non syndiqués du Musée profitent d'un nouveau régime à cotisations définies, dont les coûts et les montants payés durant l'exercice sont de 138 537 \$ (111 131 \$ en 2017).

Le Musée évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime pour les besoins de la comptabilité au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente aux fins de la capitalisation a été effectuée en date du 31 décembre 2015 et les données ont été extrapolées au 31 mars 2018. La prochaine évaluation doit être effectuée en date du 31 décembre 2018 et complétée avant le 30 septembre 2019.

Les informations relatives au régime se présentent comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Obligations au titre des prestations définies	15 858 500	15 135 600
Juste valeur des actifs du régime	15 489 200	14 790 500
Insuffisance du régime	369 300	345 100
Obligation au titre des prestations définies comptabilisée	369 300	345 100

Composition des actifs du régime :

	2018	2017
	%	%
Obligations	46,3	42,3
Contrats de rentes assurées	17,1	18,5
Actions canadiennes	16,2	16,5
Actions américaines et internationales	17,0	19,5
Immobilier	3,4	3,2
	100,0	100,0

Les autres informations concernant le régime de retraite du Musée se présentent comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Charge de l'exercice	339 400	404 900
Paiements en espèces constatés	556 800	580 100
Prestations versées par le régime	488 900	366 800

RÉGIME D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le Musée a établi un régime d'avantages postérieurs à l'emploi qui est destiné à tous ses retraités actuels. Les prestations de ce régime sont fondées sur les années de service et sur les salaires de fin de carrière. La direction a décidé qu'il n'y aura plus de nouveaux bénéficiaires de ce régime à compter du 1^{er} janvier 2010.

Le Musée évalue ses obligations au titre des prestations définies pour les besoins de la comptabilité au 31 mars de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée en date du 31 mars 2017 et les données ont été extrapolées au 31 mars 2018.

Les informations relatives au régime se présentent comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Obligation au titre des prestations définies	814 300	816 000
Obligation au titre des prestations définies comptabilisée	814 300	816 000

Les autres informations concernant le régime d'avantages postérieurs à l'emploi du Musée se présentent comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Charge de l'exercice	39 000	34 300
Paiements en espèces constatés	40 700	42 800

HYPOTHÈSES

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par le Musée sont les suivantes (moyenne pondérée) :

	2018		2017	
	Régime de retraite	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi	Régime de retraite	Régime d'avantages postérieurs à l'emploi
	%	%	%	%
Obligation au titre des prestations définies au 31 mars				
Taux d'actualisation	4,90	4,90	4,90	4,90
Taux de croissance de la rémunération	3,50	—	3,50	—
Coût des prestations pour l'exercice terminé le 31 mars				
Taux d'actualisation	4,90	4,90	5,00	5,00
Taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime	4,90	—	4,90	—
Taux de croissance de la rémunération	3,50	—	3,50	—

9. REVENUS DE PLACEMENT AFFÉRENTS AUX DOTATIONS

Les revenus de placement relatifs aux ressources détenues à titre de dotations se détaillent comme suit :

	2018	2017
	\$	\$
Intérêts et dividendes	534 777	463 099
Variation de la juste valeur réalisée	684 354	616 034
Variation de la juste valeur non réalisée	(311 114)	1 455 150
	908 017	2 534 283

Ces revenus ont été présentés comme suit aux états financiers :

	2018		
	Fonds d'administration	Fonds d'acquisitions	Total
	\$	\$	\$
Revenus de placement à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets	196 819	—	196 819
Apports reportés à l'état de la situation financière	—	711 198	711 198
	196 819	711 198	908 017

	2017		
	Fonds d'administration	Fonds d'acquisitions	Total
	\$	\$	\$
Revenus de placement à l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets	533 718	—	533 718
Apports reportés à l'état de la situation financière	—	2 000 565	2 000 565
	533 718	2 000 565	2 534 283

10. ENGAGEMENTS

Le Musée est lié par un contrat de location d'un espace pour l'entreposage et la conservation d'œuvres d'art, d'objets de collection, d'archives et d'autres biens de même nature, ainsi que par divers contrats pour des travaux informatiques et de rénovation, pour un montant total de 4 568 729 \$.

Les versements minimaux requis liés à l'ensemble des engagements du Musée pour les cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2019	1 862 374
2020	349 207
2021	349 207
2022	349 207
2023	349 207

11. ORGANISMES ET OPÉRATIONS APPARENTÉS

FONDATION DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

La Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal (la «Fondation») est considérée, à des fins comptables, comme un organisme apparenté du Musée puisque certains des membres du conseil d'administration du Musée font partie, d'office, du conseil des fiduciaires de la Fondation.

La Fondation, constituée le 24 mars 1994 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*, est un organisme de bienfaisance enregistré. Les principales activités de la Fondation consistent à solliciter et à recevoir des dons, legs et autres contributions au bénéfice du Musée, de même qu'à gérer et à administrer ces fonds. De plus, le Musée a confié à la Fondation la gestion de certains placements.

La Fondation organise et gère des campagnes de financement. Provenant de ces campagnes, le Musée a comptabilisé des dons totalisant 7 501 987 \$ (7 127 717 \$ en 2017) dont 4 553 327 \$ (3 374 710 \$ en 2017) sous la rubrique «Dons de la Fondation», 1 264 800 \$ (2 040 318 \$ en 2017) au poste «Dons et commandites» et 1 683 860 \$ (1 712 689 \$ en 2017) inclus au poste «Apports reportés». De l'ensemble de ces dons, 1 000 553 \$ (977 761 \$ en 2017) étaient pour l'acquisition d'œuvres d'art, 1 555 097 \$ (844 163 \$ en 2017) pour soutenir les activités éducatives, 2 057 929 \$ (1 811 343 \$ en 2017) pour les expositions, 1 988 280 \$ (1 909 522 \$ en 2017) pour soutenir les opérations courantes et les projets spécifiques et 900 128 \$ (1 584 928 \$ en 2017) pour la réalisation du pavillon Claire et Marc Bourgie et du pavillon pour la Paix Michal et Renata Hornstein.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Musée détient et émet des instruments financiers tels que des placements, des subventions à recevoir et des instruments d'emprunt.

Les placements sont composés des éléments suivants :

	2018	2017
	\$	\$
Encaisse	89 284	355 585
Obligations canadiennes	2 643 157	4 248 166
Obligations internationales	—	42 596
Actions canadiennes	8 837 788	8 889 823
Actions américaines et étrangères	3 599 557	3 574 022
Fonds communs d'actions canadiennes	2 827 977	911 165
	17 997 763	18 021 357

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque auquel est exposé le rendement des fonds communs de placement qui découle des fluctuations des taux d'intérêt, des indices boursiers et du degré de volatilité de ces taux et indices.

RISQUE DE CRÉDIT

Le Musée a déterminé que le risque de crédit est réduit à un niveau minimal, étant donné que les contreparties avec lesquelles il fait affaire sont principalement des organismes gouvernementaux. Le Musée détient toutefois des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers le Musée, ce qui aurait une incidence sur l'actif du Musée.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Dans son portefeuille de placements, le Musée détient des obligations et des participations dans des fonds communs d'obligations portant intérêt à taux fixe. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur des obligations et des participations dans les fonds communs d'obligations.

Le risque de taux d'intérêt afférent à la dette est jugé faible puisque la dette (incluant les paiements d'intérêts) est subventionnée par le gouvernement du Québec.

RISQUE DE CHANGE

Le Musée détient des placements dans des actions américaines et étrangères. Par conséquent, une fluctuation des devises aura une incidence sur la juste valeur de ces placements. De plus, l'état de la situation financière inclut des montants de 100 180 \$ (122 322 \$ au 31 mars 2017) en dollars canadiens libellés en euros et de 87 974 \$ (83 320 \$ au 31 mars 2017) en dollars canadiens libellés en dollars américains, dans les créditeurs et charges à payer, ainsi qu'un montant de 500 262 \$ (161 616 \$ au 31 mars 2017) en dollars canadiens, dans l'encaisse, libellé en dollars américains.

13. LA COLLECTION DU MUSÉE

Ayant pour mission d'attirer le public le plus diversifié qui soit, le Musée a rassemblé au cours de ses 157 années d'existence l'une des plus importantes collections encyclopédiques en Amérique du Nord.

La collection regroupe principalement des peintures, des dessins et estampes, des photographies, des sculptures, des installations, des bijoux, de la menuiserie d'art, de la céramique, du mobilier, des métaux et des objets d'orfèvrerie.

Cette collection couvre toutes les époques, de l'Antiquité à nos jours, et tous les continents y sont représentés.

La valeur de la collection ne figure pas dans les états financiers. Les acquisitions sont comptabilisées en tant que charges dans le fonds d'acquisitions. Les œuvres d'art reçues en dons sont comptabilisées à leur juste valeur, qui est fondée sur des rapports d'expertise effectués par des tiers. Elles sont entièrement amorties au cours de l'exercice où elles ont été acquises (voir note 2).

Les dépenses de restauration au cours de l'exercice totalisent environ 878 669 \$ (780 311 \$ en 2017).

